

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 NOV. 2023

Etaient présents à cette réunion, tous les administrateurs à l'exception de :

- Pascal BAZET donnant pouvoir à Bruno BACUS.
- Philippe GOETZMANN donnant pouvoir à Patrick MASSENET.
- Jonathan GUENAIRE donnant pouvoir à Bruno BACUS.

Jean-Paul LARGENTIER, administrateur suppléant, excusé.

Etait également présent, Monsieur OLLIVIER, Commissaire aux comptes.

Approbation du dernier compte rendu de Conseil d'Administration

Le Président recueille la validation du projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 4 Septembre 2023 dernier. Validé à l'unanimité

Bilan comptable et comptes de résultats

Le bilan comptable ainsi que les comptes de résultats sont distribués à tous les participants.

Monsieur le Commissaire aux comptes, Monsieur OLLIVIER, reprend les comptes et expose le résultat qui est de 499 300€ contre -13 203€ l'année dernière. Cette différence est expliquée en grande partie par le paiement des taxes territoriales en N+1, ainsi que par la réception de l'aide de l'Etat répondant à l'envolée des prix des céréales, suite au conflit russo-ukrainien.

Le commissaire aux comptes, Monsieur OLLIVIER, affirme la certification des comptes et du bilan en l'état. Le bilan et les comptes de résultats sont adoptés à l'unanimité.

Point sur les dégâts en cours

Les chiffres de la campagne de dégâts, qui touche à sa fin, sont cette année encore plus qu'honorables avec 314 hectares détruits par les sangliers sur l'ensemble du département. Le chiffre des 500 hectares détruits, négocié avec les agriculteurs sera amplement respecté.

Après un tour de l'ensemble des massifs, on constate qu'il n'y a pas de reprise importante des dégâts pour le moment, même s'il reste encore quelques points chauds à surveiller. Les dégâts semblent ainsi contenus.

Le Conseil d'Administration garde toujours le cap des 500 hectares à ne pas dépasser pour la saison à venir.

La surface détruite par les cervidés est de 85 hectares. Le Président MASSENET signifie que l'on s'approche de la limite acceptable au niveau départemental et qu'il faudra surveiller cela de près lors de la prochaine campagne. Il nuance cependant ses propos en signifiant que des surfaces relativement importantes peuvent être commises par peu d'animaux dès lors qu'ils sont présents quotidiennement dans la parcelle.

Un point sur les dégâts sera fait début décembre, de nouvelles attributions pourront alors être réalisées sur les secteurs à problème.

Plan d'accompagnement de l'Etat aux Fédérations et réforme de la Loi Chasse

Le Président MASSENET rappelle les conditions du plan d'accompagnement financier de l'Etat aux Fédérations Départementales dans le cadre de la révision du système d'indemnisation des dégâts.

Le premier engagement est bien une baisse des surfaces détruites de 30% par rapport à 2019, année de référence.

La FDC54 recevra avant la fin de l'année une aide financière. Une réflexion sur son utilisation et sa valorisation sera alors à mener.

Pour rappel, cette aide 2023 de 25 M d'euros au niveau national est répartie entre les Fédérations Départementales de France en fonction de leur compte dégâts, qui regroupe les frais d'indemnisations aux agriculteurs, les frais d'expertises, les frais associés à la prévention et les charges de personnel et fonctionnement associés aux dégâts.

Pour les aides 2024 et 2025, les critères ne sont pas encore fixés par le ministère, mais ils devraient s'orienter vers des groupements de départements dont les objectifs de réduction des dégâts seront modulés en fonction des surfaces détruites passées. A noter, que les aides 2024/2025 seront conditionnées par la transmission de nombreuses données à l'Administration relative aux finances de la Fédération et au suivi des dégâts et des prélèvements.

Agrainage en FD

Lors de l'automne 2022 et suite aux avenants aux contrats cynégétiques et sylvicoles de l'ONF, l'agrainage de dissuasion avait été suspendu en FD au 1^{er} Novembre 2022.

Cette année, l'ONF a accordé une prolongation de trois semaines, jusqu'au 19 Novembre. Cette prolongation devrait être entérinée par la signature prochaine d'un accord avec l'ONF au niveau national pour permettre l'agrainage automnal et hivernal dans les conditions déjà fixées par l'accord national négocié entre l'Etat, la FNC et les représentants agricoles.

Convention Petit Gibier

La nouvelle PAC rend obligatoire les couverts et jachères aux agriculteurs (3 hectares ou 5 hectares selon présence de couverts).

Ainsi pour se préserver d'un afflux de demandes d'aide « intéressées » à travers les conventions cultures à petit gibier, il est décidé que seuls les demandeurs ayant un passif conventionnel durant les trois dernières années pourront bénéficier d'aide via la convention cultures à petit gibier. Nous continuerons ainsi de soutenir les acteurs de terrains préoccupés depuis de longues années par les aménagements Petit Gibier.

Procédure partagée concernant les dégâts forestiers

Le Président MASSENET informe le CA, qu'une procédure partagée d'étude des dégâts forestiers commis par l'espèce cerf va être mise en place avec l'ONF. Pour cela, il a missionné Michel CHENIN, représentant chasseur à la CDCFS et cadre retraité de l'ONF pour accomplir cette mission. Cette procédure prendra sûrement quelques mois et ciblera les massifs à cerfs du département.

J'aime La Nature Propre

La réunion de lancement départementale J'aime la Nature Propre interviendra le jeudi 9 novembre prochain. Le Président MASSENET déplore le peu d'engouement qu'à susciter notre invitation auprès des différents acteurs de terrain, y compris chasseurs... Néanmoins, l'Administrateur Jean-Pierre CALLAIS, le Directeur et la chargée de missions Lou MORYN gardent le cap et souhaitent mobiliser le plus grand monde pour que cet événement de nettoyage de la nature soit une réussite dans le département.

Fête de la Chasse

La fête de la chasse se tiendra les **25 et 26 Mai 2024**. Des propositions nouvelles émergent, avec la possibilité de réaliser une messe animée par les sonneurs le dimanche matin et la réalisation d'un repas festif le samedi soir. L'équipe salariée et quelques Administrateurs volontaires vont rapidement se pencher sur ces possibilités et dresser un budget prévisionnel pour validation.

Questions diverses

Placements financiers

Le Trésorier Patrice NONDIER souhaite informer les membres du Conseil d'Administration de placements financiers en compte à terme sur 1 an, effectués récemment avec des taux à 4.10%.

Points sur les Journées Saint-Hubert

Une journée petit gibier au chien d'arrêt et spaniels, organisée par la FDC54, s'est déroulée le samedi 14 Octobre dernier.

L'Administrateur suppléant Bruno GATINOIS signifie que les finales régionales des Journées St-Hubert seront organisées dans le département de la Meurthe-et-Moselle, sur le site d'ATTON et environs.

Cette finale départementale se tiendra le 2 décembre prochain.

Il souhaite enfin remercier les territoires d'accueil pour ces deux événements.

Police de la Chasse

Le Trésorier Patrice NONDIER signifie que des bruits courent sur la sélection de candidat pour le poste d'agent de développement. Le Directeur stipule que l'appel à candidature n'a pas encore été déposé et qu'aucune étude de candidature n'a été réalisée pour le moment. L'appel à candidature sera déposé sur le site de la FDC courant de la semaine 45.

Points travaux FDC

Le Directeur affirme que les travaux d'étanchéité du toit ont été réalisés. Il propose à la signature un devis pour les travaux d'électricité, devis validé. Il s'agit du seul devis reçu après contact de plusieurs entreprises. Des problèmes d'électricité récents ont émergé sur le site de Blénod et à la FDC. Un second devis pour l'équipement multimédia sera demandé et un rendez-vous en ce sens est pris à la fin du mois de novembre. Pour la réalisation de la cloison dans la petite salle de CA, plusieurs entrepreneurs ont été contactés et nous attendons les rendez-vous. Enfin, nous sommes en attente d'une prise de contact pour l'étude énergétique de notre siège social.

Drones et faons

Patrice NONDIER souhaite interroger sur l'avancement des formations. L'Administrateur Laurent GOEHLINGER avait déjà signifié ce besoin, résultant des remontées de terrain. Le Directeur signifie que deux techniciens ont suivi la formation et qu'ils ont récemment réussi leur examen.

Cautions Miradors

Le Trésorier Patrice NONDIER expose les difficultés de vérification sur le terrain de la pose effective des miradors et chaises, précédant le retour des cautions demandées. Ainsi, il propose de réaliser ce travail par paire, Administrateur-technicien. En ce sens, une liste par massif sera envoyée à chaque administrateur pour réaliser un premier tri. Les vérifications restantes devront être réalisées par le technicien de secteur ou par l'administrateur local.

Aménagement abri St-Clément

Le Secrétaire Michel LORRAIN signifie que l'abri de St-Clément n'est pas en état pour recevoir nos adhérents pour les divers événements. Son aménagement est à réfléchir.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine vers 20h00 et un repas convivial est partagé.

Le Président

P. Massenet

Le Secrétaire

M. Lorrain